



**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE-RENDU  
SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020**

**En exercice :**  
19 membres

**Présent(s) :** 17

**Excusé(s) :** 2

**Pouvoir(s) :** 2

**Absent(s) :** 0

Le quatorze septembre deux mille vingt à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Champdieu, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Patrice COUCHAUD, maire.

**Les membres présents en séance :**

Patrice COUCHAUD, Jeanne MAILLARD, Yves CHAZAL, Frédéric DUFOUR, Patricia CHOMARAT, Evelyne SKORUPOWSKI, Patrick MICHAUD, Sabine GAUDIO, Pierre-Marie BROSE, Marie-Noëlle THIOLLIER, Stéphane NIGON, Stéphanie SEON, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Camille DECOMBE, Mickaël MASSARO, Céline VACHERON

**Le ou les membres excusé(s) :**

Chantal MEDAL, Alain CHEVET

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Chantal MEDAL à Patrice COUCHAUD, Alain CHEVET à Jeanne MAILLARD

**Le ou les membres absent(s) :**

**Secrétaire de séance :** Madame Patricia CHOMARAT.

Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 juillet 2020.

**Administration générale**

**1 - Désignation des représentants aux commissions intercommunales**

**Délibération n°2020-036-DE :**

Monsieur le Maire informe que chacune des communes composant le territoire de Loire Forez Agglomération peut être représentée et participer aux différentes commissions de l'intercommunalité.

Monsieur le Maire, après avoir énuméré les commissions, propose aux membres du conseil de s'inscrire dans les commissions de leur choix.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la répartition des membres aux commissions communautaires suivantes :

### **AMENAGEMENT**

**Planification / urbanisme** : DUFOUR Frédéric et DECOMBE Camille

**Aménagement des centres bourgs et villes / habitat** : DECOMBE Camille et DUFOUR Frédéric

**Mobilités** : CHEVET Alain et CHAZAL Yves

### **DEVELOPPEMENT**

**Economie/commerce/ artisanat/ emploi/ formation** : SEON Stéphanie et NIGON Stéphane

**Tourisme** : CHOMARAT Patricia

### **MOYENS GENERAUX ET COOPERATIONS**

**Ressources humaines / finances / politiques contractuelles/coopérations et mutualisations** MAILLARD Jeanne

**Patrimoine/foncier** : MAILLARD Jeanne

**Transmission numérique** : THIOILLIER Marie-Noëlle

### **ENVIRONNEMENT**

**Déchets** : CHEVET Alain et MASSARO Mickaël

**Milieux aquatiques et prévention des inondations (rivières)/lutte contre les pollutions/biodiversité/transition énergétique/économie circulaire** : MASSARO Mickaël

**Agriculture/économie de montagne/filières/circuits courts** : BROUSSE Pierre-Marie

### **VOIRIE**

**Voirie, éclairage public** : CHAZAL Yves et MAILLARD Jeanne

### **SERVICES A LA POPULATION ET CITOYENNETE**

**Cohésion sociale** : RIVAL FOUBERT Catherine

**Culture** : SKORUPOWSKI Evelyne et GAUDIO Sabine

**Equipements sportifs** : SKORUPOWSKI Evelyne

### **CYCLE DE L'EAU**

**Eau potable** : COUCHAUD Patrice et MASSACRIER David

**Assainissement/ eaux pluviales** : MASSACRIER David et MICHAUD Patrick

**Désignation du représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).**

**Délibération n°2020-037-DE**

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de désigner un représentant de la Commune à la Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Cette commission a pour mission principale d'établir un rapport portant évaluation des charges financières transférées à l'EPCI ou aux communes membres de l'EPCI dans le cadre des compétences qui leur sont dévolues.

Cette commission est obligatoirement composée de conseillers municipaux des communes membres.

Le 17 juillet dernier, le conseil communautaire en a fixé la composition comme suit :

- 1 représentant pour les communes de moins de 5 000 habitants
- 2 représentants pour les communes de plus de 5 000 habitants et de moins de 10 000 habitants
- 3 représentants pour les communes de plus de 10 000 habitants.

Il revient désormais au conseil municipal de désigner son ou ses représentants pour le nouveau mandat.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne Mme Jeanne MAILLARD à la Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).**

En cas d'impossibilité d'assister à une réunion, les élus sont priés d'en informer la Mairie.

## Intercommunalité

### **2 - Désignation du représentant au Syndicat Mixte d'Irrigation du Forez (SMIF) Délibération n° 2020-038-DE**

Le décret de concession à perpétuité du Canal du Forez au profit du département de la Loire a été signé en 1863 par Napoléon III. Le canal est un élément important, tant au niveau de l'irrigation et de l'abreuvement pour l'agriculture que pour la fourniture d'eau pour la consommation humaine.

M. Patrice COUCHAUD est désigné représentant au SMIF.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.**

## Enfance

### **3 - Convention pour l'intervention d'un animateur pendant le temps périscolaire. Délibération n°2020-039-DE**

M. David MASSACRIER rappelle que dans le cadre de l'accueil périscolaire, et plus particulièrement lors de la pause méridienne, la commune de Champdieu souhaite proposer aux enfants scolarisés à l'école, des activités éducatives, artistiques et sportives.

La MJC du montbrisonnais a été sollicitée pour la mise à disposition d'un animateur. A cet effet, une convention doit être signée entre les 2 parties.

M. MASSACRIER donne lecture de la convention.

- Les actions proposées sont des sensibilisations à des activités et ne pourraient s'apparenter à une recherche de performance sportive ou

culturelle. Il s'agit, dans une dynamique périscolaire de permettre aux enfants de bénéficier d'une sensibilisation à une activité originale.

- Les activités se dérouleront dans l'enceinte de l'école publique et auront lieu de 12h30 à 13h30 du 1<sup>er</sup> septembre au 4 septembre et de 11h30 à 13h30 du 7 septembre au 2 juillet 2021, les lundis, mardis jeudis et vendredis.

- Ces temps d'animations, prévus pour des enfants allant du CP au CM2 (6-11ans) avec un nombre maximum de 20 enfants par groupe, se dérouleront hors vacances scolaires et ont pour objectifs de contribuer à l'épanouissement des enfants et à leur faire découvrir de nouvelles activités.

La présente convention serait conclue pour une durée d'1 an commençant à courir à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2020, pour se terminer le 2 juillet 2021.

Chaque séance d'intervention est facturée 25€ de l'heure.

**Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le projet de convention avec la MJC du montbrisonnais, pour l'animation des temps périscolaires lors de la pause méridienne.**

#### Finances

#### **4 - Admission en non-valeur d'une taxe d'urbanisme au titre de l'année 2009.**

##### **Délibération n° 2020-040-DE**

Une taxe d'urbanisme de 2009 d'un montant total de 1633 €, dont 1166 € devaient revenir à la commune n'a jamais été recouvrée, en dépit de toutes les procédures.

Une proposition d'admission en non-valeur est votée à l'unanimité des membres présents.

#### Finances

#### **5 - Location des garages rue du Château**

##### **Délibération n° 2020-041-DE**

Un bail précaire de 15 €/mois est proposé pour deux garages situés rue du Château, en face de la maison des artistes. Une assurance sera demandée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des votes.

#### Ressource humaine

#### **6 - Modification de poste : augmentation de la quotité d'un poste à temps non complet.**

##### **Délibération n° 2020-042-DE**

Compte tenu de l'évolution de l'effectif scolaire, des contraintes sanitaires et absences du personnel affecté au niveau scolaire et à l'entretien des locaux, un

adjoint technique actuellement à 25 heures par semaine va passer à 30 heures hebdomadaires. Cette proposition est votée et adoptée à l'unanimité des membres présents.

## Administration générale

### 7 – Rapport d'activité 2019 Loire Forez Agglomération

Monsieur Patrice COUCHAUD présente le dernier rapport d'activité de Loire-Forez Agglomération. Des exemplaires papier sont à disposition et un lien Internet sera fourni.

<https://fr.calameo.com/read/000011688acaf70172948>

## Enfance

### 8 – Bilan de rentrée scolaire 2020-2021

David MASSACRIER fait un bilan de la rentrée scolaire. Celle-ci s'est bien déroulée, il y a 155 enfants répartis dans 7 classes. Six agents communaux et un contrat « Covid » interviennent.

La poursuite des entrées / sorties côté parking instaurée en juin du fait de la situation sanitaire a généré quelques ajustements, tels que la mise en place de barrières pour créer une zone tampon, la priorité restant la sécurité des enfants.

## Administration générale

### 9 – Médiathèque-bibliothèque : réseau Copernic

Le réseau des médiathèques - ludothèques Copernic (qui comprend les structures de Montbrison, Saint-Just Saint Rambert et Noirétable) a élaboré un programme d'activités culturelles autour de la photographie. Celles-ci s'étalent entre septembre et décembre et sont composées d'expositions, ateliers, projections et spectacles. Ce programme est disponible sur le site Web de Loire Forez Agglomération.

## Questions diverses

Réunion du CCAS lundi 21/09/2020 à 18 heures.

**Plan de santé** : un questionnaire santé de Loire Forez Agglomération est disponible en version numérique (sur Panneau Pocket) et papier (en Mairie et à la pharmacie). Ce questionnaire n'est pas nominatif.

**Marché du terroir les 7 et 8 novembre** : 21 exposants y sont inscrits.

**SIEL** : des élections ont eu lieu

**Travaux du pont de La Sablière** : ils auront lieu entre le 21 septembre et le 3 novembre 2020.

**CMJ** : une réunion aura lieu prochainement, afin de préparer les futures élections du CMJ.

**Commission information communication tourisme culture** : réunion le mardi 20 octobre à 18 heures.

**Commission « Travaux »** le samedi 24 octobre, horaire à définir.

**Panneaux photovoltaïques sur le toit du CTM** : se rapprocher du SIEL.

**Travaux du parvis de l'église** : Le chantier démarrera le 1<sup>er</sup> octobre.

Fin de la réunion à 21h20